



RÉSERVE CLIMATIQUE

Transformons ensemble
une contrainte en opportunité !

Le 24 août 2023,

Bonjour,

La récolte 2023 s'annonce globalement généreuse dans le vignoble de l'appellation Cognac, ce qui constitue une bonne nouvelle. En revanche, dans un contexte économique mondial moins favorable, la filière enregistre un ralentissement de ses expéditions. Le rendement à passer en chaudière commercialisable sera donc moins élevé cette année.

Ce contexte peut vous permettre de reconstituer, si besoin, votre réserve climatique.

En effet, face à la multiplication des aléas constatés sur le territoire, la réserve climatique demeure un dispositif pertinent pour gérer les risques sur votre exploitation.

Conscient que cette opération immobilise de la trésorerie, le Crédit Mutuel Océan vous propose deux types de dispositifs de financement au choix* :

- **Un prêt amortissable sur une durée de 5 ans***, sans garantie ni indemnité de remboursement anticipé en cas de sortie de la réserve,
- **Un portage de votre stock sur 4 ans*** avec des garanties usuelles.

Le Crédit Mutuel Océan distribue également des **formules d'assurances garantissant les vignes et les cultures contre les aléas climatiques** : un complément efficace pour protéger votre exploitation !

Je me tiens naturellement à votre disposition pour vous présenter ces offres plus en détails et déterminer avec vous quelle sera la solution la plus adaptée à votre situation.

Cordialement.

Votre Conseiller personnel,

NOM Prénom

* pour un montant plafonné à 250 euros / hl AP dans la limite du plafond global autorisé de réserve climatique sur votre exploitation et sous réserve de l'accord de votre caisse locale prêteuse.

